

Rapport du CNLE : une aggravation inquiétante de la précarité

Le conseil national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE) vient de remettre un rapport au Premier ministre sur l'impact de la crise sanitaire, économique et sociale et la progression de la pauvreté en France. Ce rapport met en évidence les conséquences de la crise sanitaire sur les plus démunis et pointe tout particulièrement le risque que la crise laisse des « traces profondes » et fragmente plus encore notre cohésion sociale.

Alors que 300 000 emplois ont été détruits par la crise sanitaire, le nombre d'allocataires du RSA augmentait nettement, essentiellement durant le premier confinement au printemps 2020. La crise a notamment touché les salariés les plus précaires - intérimaires, saisonniers, CDD, étudiants, auto-entrepreneurs ou indépendants - et a provoqué une perte de revenus conséquente. Le CNLE souligne que le nombre de « *personnes pauvres* » sur le plan monétaire (*60% du revenu médian*) s'est aggravé du fait du basculement de certains ménages dans la grande pauvreté suite à une baisse de leurs revenus ou à une perte d'emploi.

La crise sanitaire a également révélé un creusement des inégalités sociales et d'accès aux services publics fondamentaux. Selon une enquête de l'INSEE, plus de 21% des personnes en situation de précarité ne disposent pas de la capacité d'effectuer leurs démarches par internet en ligne, ce qui entraîne des discriminations et augmente le non-recours aux droits.

La frange de la population des 18-29 ans déjà très touchée avant la crise est la plus touchée par la pauvreté. Les étudiants boursiers et allocataires de minimas sociaux, ont dû faire face à leurs dépenses incompressibles (*logement, alimentation...*) sans bénéficier de véritables mesures de soutien.

Pour FO, il est urgent d'engager une véritable politique publique de lutte contre la pauvreté dans le cadre de la relance, y compris au niveau européen par une politique de grands travaux et d'investissements massifs dans l'accès aux structures d'accueil de la petite enfance et à l'éducation, avec la garantie d'un repas complet quotidien à toutes et tous.

FO revendique un plan général pour la jeunesse afin de dégager des perspectives pérennes d'accès aux formations supérieures, d'emploi et de travail qui répondent aux besoins actuels. FO revendique de longue date des mesures significatives telles que l'extension du RSA pour les 18/25 ans, la revalorisation du SMIC et des minimas sociaux, ainsi qu'un effort particulier sur le logement social, à la fois en termes d'accès (aides et loyers plus abordables) et de construction.

Contact :

Nathalie HOMAND
Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Economie et
du Service public**

✉ [nhomand](mailto:nhomand@force-ouvriere.fr)
[@force-ouvriere.fr](mailto:nhomand@force-ouvriere.fr)
☎ 01.40.52.84.45

Paris, le 17 mai 2021